

# **Le rendez vous post-permis**

Critère 1.5

Vous avez décroché votre permis récemment, votre assurance peut vous recommander de prendre un rendez-vous post-permis avec nous, à la clé:

- une meilleure maîtrise de votre véhicule
- des économies en carburant
- une réduction de vos cotisations d'assurance
- une diminution des risques sur la route

## **Personnes concernées**

Tout conducteur ayant obtenu son permis B il y a moins de 2 ans.

## **Formation**

La formation dure une journée soit entre 6 et 8 heures.

1. Accueil, Présentation et tour de table
2. Effets et méfaits de la vitesse
  - Les lois psychophysiologiques
  - Le conducteur : mode de fonctionnement
  - Perception visuelle
  - Capacité d'estimation
  - Répartition des défaillances
  - Vitesse et distance d'arrêt
3. Exercices pratiques
  - Estimation de la vitesse et des distances
  - Evaluation des distances d'arrêt
4. Alcool, drogue et autres produits psycho-actifs, téléphone et conduite
  - Alcool
  - Equivalence des verres
  - Alcool : troubles
  - Sanctions
  - Conséquences pour l'assurance
  - Drogues : les effets
  - Sanctions encourues

## 5. Exercices pratiques

- Conduite économique
- Conduite apaisée

## 6. Théorie de l'éco-conduite

- Définition
- Entretien

## 7. Bilan de la journée et remise des attestations de formation post-permis aux participants